Envoyé en préfecture le 22/06/2021
Reçu en préfecture le 22/06/2021
Affiché le
ID : 080-200070969-20210617-2021_1706_07-DE

Feuillet 402

2021-17.06.07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Membres du Bureau Communautaire

Titulaires : 29
Membres présents : 22

Date de la convocation
11 juin 2021

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 17 JUIN à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à l'Hôtel d'entreprises à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de **Monsieur DOVERGNE Alain**

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :
Mesdames BERTOUX Julia, PREVOST Anne-Marie, RAMON Marie-Gabrielle, PERONNET Fabienne, PATRICE-BOURDELLE Christine
Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, LAMOTTE Dominique, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, CHANTRELLE Brice, HOLLINGUE Rémy, MAROTTE Philippe

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :
Messieurs VERONT Fabrice, LEROY Jean-Maurice, LEVASSEUR Roger, DELANAUD Stéphane, BEAUMONT Joël, LESCUREUX André, WABLE Vincent, DUTILLEUX Olivier, LESCUREUX André

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :
Mesdames DOUAY Sonia, DAMAY Lydie, RIHET Anne
Messieurs HOLLINGUE Rémy, CAPELLE Hubert, VAN OOTEGHEM J. Michel, TOURNIQUET Gautier

● Pouvoirs :
Mme PATRICE BOURDELLE Christine de Mme DOUAY Sonia

OBJET : BUDGET DECHETS MENAGERS - EMPRUNT 100 000 € - ACHAT CAMION OM

Rapport de Michel BOUCHER, Vice-président Environnement

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 29 avril 2021, relative aux votes des Budgets Primitifs 2021 : Budget Principal et Budgets Annexes,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 relative aux délégations de pouvoir du Conseil communautaire vers le Bureau communautaire et vers le Président de la CCALN,

Compte tenu du fait que le Bureau communautaire est chargé ***« de la réalisation et renégociation des emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget »***,

Considérant l'opportunité que constitue les taux de prêts bancaires particulièrement attractifs,

Vu la délibération du Bureau communautaire en date du 06 avril 2021, relative à l'acquisition d'un Camion de collecte des déchets, pour un montant de 151 848 € HT (182 217.6€ TTC),

Vu la délibération du Bureau communautaire en date du 17 juin 2021, actant la souscription d'une option complémentaire relative à l'extension de garantie du camion, pour un montant de 1415 € HT (1 698 € TTC)

Vu l'attribution de la DETR 2021 à hauteur de 35 % de la dépense,

Sur proposition de la Commission Environnement réunie le 09 juin 2021,

Vu le choix de porter une part de l'autofinancement par voie d'emprunt à hauteur de 100 000€,

Vu la consultation réalisée auprès de trois établissements bancaires : Caisse d'Epargne, la Banque postale et le Crédit Agricole,

Envoyé en préfecture le 22/06/2021
Reçu en préfecture le 22/06/2021
Affiché le
ID : 080-200070969-20210617-2021_1706_07-DE

Vu l'analyse des offres de prêts communiquées

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Pour : 23), le Bureau Communautaire :

- Entérine l'offre de prêt proposée par le Crédit Agricole, 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3, pour un montant de 100 000 €, aux conditions suivantes : Durée : 8 ans, Périodicité : Trimestrielle, Mode d'amortissement : Constant, Taux d'intérêt : Fixe : 0.35 %, Commission d'engagement : 0.20 % du montant du contrat de prêt, et autres conditions détaillées en annexe,
- Autorise le Président et le Vice-Président Environnement à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 21/06/21
Affiché le 21/06/21

Fait et délibéré, le 17 JUIN 2021
à Ailly sur Noye

Alain DOVERGNE

Président

Communauté de Communes Avre Luce Noye
CCALN

Envoyé en préfecture le 22/06/2021
Reçu en préfecture le 22/06/2021
Affiché le
ID : 080-200070969-20210617-2021_1706_07-DE

BRIE PICARDIE
Banque & Assurance

Prêt à taux fixe avec déblocage des fonds sous 3 mois

Montant maximum : 100 000,00 €

Conditions financières

Classification Gissler : 1A

Profil d'amortissement	Durée	Taux	Échéances trimestrielles	Intérêts cumulés
Echéances constantes	8 ans	0,35%	3 170,32 €	1 450,27 €

Emprunteur	:	**CC Avre Luce Noye**
Projet financé	:	Achat Camion
Montant maximum	:	**100 000,00 €**
Durée	:	8 ans
Taux	:	Fixe
Frais de dossier	:	0,20% du montant du financement soit 200,00 €

Conditions de remboursement

Echéances constantes	:	Amortissement progressif du capital et intérêts dégressifs
Périodicité de remboursement	:	Trimestrielle
Base de calcul	:	30/360

Conditions d'utilisation

Mise à disposition des fonds	:	Possible par tranches pendant la période de garantie soit 3 mois
Remboursement anticipé	:	Indemnité de gestion : dans tous les cas : 2 mois d'intérêts calculés au taux du prêt sur le montant remboursé par anticipation Indemnité financière : en cas de baisse de taux uniquement : semi-actuarielle

- ❑ Taux indicatifs valables 15 jours, à actualiser le jour de votre conseil.
- ❑ Nous notifier par mail votre accord le lendemain du conseil.
- ❑ Signature du contrat au plus tard un mois à dater de votre conseil.
- ❑ Fonds à débloquer au plus tard sous 3 mois.

Offre subordonnée à une étude financière et à l'accord de notre Comité des engagements

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE
Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurances.
Siège social : 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 – Service Clients : N° CRISTAL 0 969 323 369 (appel non surtaxé)
N° 487 625 436 RCS Amiens – Immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurances sous le N° 07 022 607.
SWIFT : AGRIFRPP887 – Site Internet : www.ca-briepicardie.fr (coût selon opérateur).

16/06/2021

le 17/06/21

Alain POVERGNE
Président

Communauté de Communes Avre Luce Noye
CCALN